Pas de mariage homosexuel en Colombie

25/04/2013 à 18h51

Une proposition de loi autorisant le mariage entre personnes du même sexe en Colombie, où le sujet a suscité une vive polémique, a été abandonnée mercredi 24 avril. Le Sénat a en effet repoussé par 51 votes contre 17 ce texte présenté par deux parlementaires, l'un de la majorité conservatrice, l'autre de l'opposition, qui ne sera pas transmis à la Chambre des députés, où il aurait dû être validé en dernier ressort.

Bogota a adopté le principe des unions civiles entre homosexuels en 2011. Depuis lors, la Cour constitutionnelle avait fixé au parlement un délai, courant jusqu'en juin 2013, pour décider ou non d'étendre cette législation aux mariages. (…)

Le Monde